

Bâtiment : Type de travaux	Formulaire
Construction	
Construction neuve >20 m ² (avec ou sans démolition) - maison - agrandissement (véranda, pièce supplémentaire...) - terrasse - création d'un étage supplémentaire (aménagement de combles) - annexes (garage, appentis...)	Permis de construire maison individuelle
Construction neuve >20 m (avec ou sans démolition) - industrie, - activité commerciale, industrielle, artisanale...	Permis de construire
Construction neuve de 2 à 20 m ² - agrandissement - terrasse - annexes (garage, appentis, abri de jardin, abri bois...)	Déclaration préalable
Travaux	
Transformation de SHOB (surface brute) en SHON (surface habitable) >10 m ² (aménagement de combles, transformation d'un garage en pièce à vivre...)	Déclaration préalable
Changement de destination avec travaux modifiant la façade Changement de destination = passage d'une catégorie à une autre : habitation / hôtel / commerce / entrepôt / artisanat / exploitation agricole / bureau / équipement public / industrie	Permis de construire
Changement de destination sans travaux extérieurs	Déclaration préalable
Travaux sur façade ou toiture (ravalement, peinture, réfection de toiture, installation de panneaux solaires...)	Déclaration préalable
Changement de porte et fenêtres Création d'ouverture	Déclaration préalable
Clôture (grillage, mur...), portail, piliers...	Déclaration préalable
Mur de soutènement >2 m	Déclaration préalable
Mur de soutènement <2 m	Aucune autorisation d'urbanisme
Abattage d'arbre	Déclaration préalable
Tout changement sur un permis initial en cours de validité	Permis modificatif
Division	
Division de parcelles (2 lots maximum)	Déclaration préalable
Division de parcelle (à partir de 3 lots)	Permis d'aménager
Piscine	
Piscine couverte >1,80 m de haut (quelle que soit la superficie de la piscine)	Permis de construire maison individuelle
Piscine non couverte ou couverture <1,80 m - superficie ≤100 m ² - superficie ≤10 m ²	Déclaration préalable Aucune autorisation d'urbanisme
Démolition	
Démolition seule (tout ou partie d'un bâtiment)	Permis de démolir
Autre	
Exhaussement et affouillement de sol (non inclus dans un PC) - hauteur ou profondeur >2 m et superficie ≥ 100 m ² - hauteur ou profondeur >2 m et superficie ≥ 2 hectares	Déclaration préalable Permis de construire
Serres - hauteur >4 m (quelle que soit la surface) - hauteur >1,80 m et surface >2 000 m ² - hauteur comprise entre 1,80 et 4 m et surface <2 000 m ² - hauteur <1,80m	Permis de construire Permis de construire Déclaration préalable Aucune autorisation d'urbanisme

<p>Eoliennes</p> <ul style="list-style-type: none"> - ≥12 m - <12 m 	<p>Permis de construire Aucune autorisation d'urbanisme</p>
<p>Les délais</p>	
<p>Pièces à fournir</p>	<p>5 exemplaires minimum de chaque seront à fournir. Des exemplaires supplémentaires pourront être demandés selon les consultations des services de l'État.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Un plan de situation du terrain 	
<ul style="list-style-type: none"> - Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier 	
<ul style="list-style-type: none"> - Un plan en coupe du terrain et de la construction 	
<ul style="list-style-type: none"> - Une notice décrivant le terrain et présentant le projet 	
<ul style="list-style-type: none"> - Un plan des façades et des toitures 	
<ul style="list-style-type: none"> - Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement 	
<ul style="list-style-type: none"> - Une ou plusieurs photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche 	
<ul style="list-style-type: none"> - Une ou plusieurs photographies permettant de situer le terrain dans le paysage lointain 	